

Vous avez dit OUI!

BONJOUR À VOUS, MEMBRE DU SSPHQ,

Nous y voilà donc... En ce 5 novembre 2018, je peux enfin dire que nous avons complété notre

premier marathon ! La grande Tournée de l'Assemblée générale annuelle (AGA) SSPHQ-2018 nous a permis de vous rencontrer, de vous présenter les différents aspects de notre entente de principe et de vous faire rapport sur l'ensemble de nos activités en 2017.

Vous avez voté en faveur de ce qui devient, **dès le premier**

janvier 2019, une Lettre d'entente globale pour l'année 2019, qui sera **notre nouvelle Convention collective 2020-2024**.

ENTENTE DE PRINCIPE

NOTRE TAUX EST LE DEUXIÈME PLUS ÉLEVÉ !

Oui, avec un taux d'acceptation de l'entente de 92,1 %, nous constituons, juste après la Fraternité des constables spéciaux d'Hydro-Québec, la section locale ayant entériné l'entente de principe avec le plus de poids... Plusieurs possibilités :

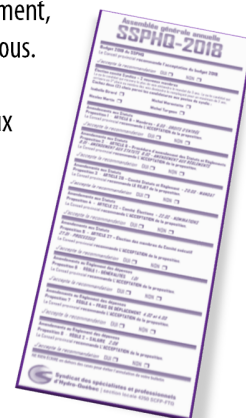
1. Vous êtes vraiment satisfaits de ce que nous avons obtenu;
2. Nos explications ont été les plus claires et les plus complètes;
3. Vous avez bien compris que nous ne pouvions obtenir davantage.

SECTIONS LOCALES	957	1500	2000	4250	4785	5735
Pourcentage du vote	83,9 %	59,9 %	89 %	92,1 %	100 %	83 %

Le taux de participation à notre AGA SSPHQ-2018 a été de 42 %

C'est un assez bon score puisque l'an dernier nous avons attiré un peu plus du tiers de nos membres. Évidemment, la durée d'environ trois heures a joué contre nous. Par contre, les commentaires que nous avons reçus de vous sont pour la plupart très élogieux quant à notre préparation et à la qualité des explications et des documents livrés.

Toute notre équipe en est bien heureuse, car c'est pour vous que nous le faisons. Les résultats des autres votes tenus lors de l'AGA seront annoncés la semaine prochaine.



TÉLÉTRAVAIL : HYDRO-QUÉBEC CHANGE DE CAP !

C'est une grosse déception pour moi. La Règle de gestion sur le télétravail ne sera en vigueur qu'en janvier 2019. Depuis la fin de l'été, on nous disait que l'implantation se ferait « au cours du mois de novembre ».

Vous me direz que c'est juste un report de deux mois, mais si vous me connaissez un peu, vous savez que revenir sur ma parole, ce n'est pas mon fort !

L'explication avancée : « certaines étapes du déploiement requièrent plus de travail qu'escompté au départ ».

Chose certaine, nous l'aurons, notre droit au télétravail. Nous le favoriserons pour le bien-être de nos membres et pour un meilleur rendement collectif.

communauté SSPHQ-SCFP 4250

Un lieu d'information syndicale,
de partage et d'expression
réservé aux membres du SSPHQ



REM : LA DISCUSSION EST LANCÉE

Le REM (Réseau express métropolitain) est un projet qui touchera un nombre important de nos membres, et bien sûr toute l'organisation Hydro-Québec et de multiples autres entreprises au niveau de la productivité et de la présence au travail.

Certains de nos membres sont déjà impactés, leurs familles aussi. Imaginez qu'on a pour les trois prochaines années ! Un seul mot OUF !

Ce que nous proposons à Hydro-Québec, c'est de travailler ensemble pour trouver des accommodements. Je serai le porteur du dossier puisque c'est un dossier transversal pour nous et très important pour nous tous.

J'ai déjà partagé avec le représentant des conditions de travail HQ certains résultats de notre sondage de cet été pour démontrer l'importance d'agir dans ce dossier.

Population visée : Les Spécialistes travaillant sur l'île de Montréal, **soit 2 900 membres**. Nous avons pu atteindre 1 822 spécialistes, et du nombre, 1 376 ont répondu.

30 % des répondants sont et seront affectés par les travaux du REM, tandis que 23 % ne peuvent l'affirmer avec certitude. Il y a donc **719 spécialistes répondants au sondage qui sont ou pourraient être touchés par les travaux du REM dans leurs déplacements pour le travail**.

C'est au minimum 1 Spécialiste de Montréal SUR 4

Répartition des répondants

▼ Corporatif	23.40%
▼ Distribution	14.53%
▼ Équipements, Services partagés et Innovation	17.81%
▼ Production	4.00%
▼ TransÉnergie	5.16%
▼ VPTIC	35.10%

Le service sur la ligne de train de Deux-Montagnes est déjà perturbé par les travaux et les entraves s'amplifieront avant la fin des travaux du REM, or **50 % des spécialistes prenant le train sont sur cette ligne !**

À 23 %, la ligne de train de Mascouche est la deuxième plus utilisée par les spécialistes. Le service du train de Mascouche sera également perturbé par les travaux. À compter de 2020, à l'instar du train de Deux-Montagnes, le service sera interrompu entre la gare Du Ruisseau et la gare Centrale pour 2 ans, compliquant les déplacements de centaines de spécialistes.

Parmi tous les répondants, seulement 3 personnes ont dit avoir obtenu un aménagement particulier avec leur gestionnaire, alors que **315 personnes réclament un aménagement particulier**. Chiffre qui pourrait plus que doubler selon l'évolution de la situation.

Comme vous pouvez le constater, on a fait nos devoirs et on est prêts à trouver avec l'employeur des solutions à ce sérieux problème.

Une première rencontre est prévue avec HQ le 16 novembre prochain dans le cadre d'un CRT (Comité Relation de Travail). Marc Payette (VPTIC) et Gaétan Lemire (Corporatif) m'accompagneront dans ce dossier, tout comme Guy De Blois, notre conseiller SCFP.

SALUT !

Vos commentaires sont toujours les bienvenus, par courriel, sur Facebook ou de vive voix !

